

Journées d'étude des 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2022 à Fribourg  
« 10 ans du nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte »



#### Intervention 4

### **PNR 76 Assistance et coercition : aperçu et thèses provisoires**

**Alexander Grob** Prof. Dr., Université de Bâle, professeur de psychologie du développement et de la personnalité, président du comité de direction PNR 76  
« Assistance et coercition »

Le Programme national de recherche *Assistance et coercition - Passé, présent, futur* ([PNR 76](#)) a été lancé en 2017 par le Fonds national suisse, sur mandat du Conseil fédéral, afin d'étudier les mesures prises ou non par les autorités à l'encontre d'enfants et d'adultes. Le PNR 76 a trois objectifs généraux. Il s'agit (1) d'analyser les caractéristiques, les mécanismes et les effets de la politique et de la pratique suisses en matière d'assistance, (2) d'identifier les causes possibles des pratiques d'assistance portant atteinte à l'intégrité des personnes visées ou permettant de la protéger, au croisement entre ordre social et droits individuels et (3) d'étudier les conséquences des pratiques d'aide sociale sur les personnes concernées. Le PNR 76 complète ainsi les travaux de la Commission indépendante d'experts « Internements administratifs ». Celle-ci examine l'histoire des mesures administratives prises exclusivement par les autorités avant 1981.

Le PNR 76 se compose de 29 projets avec des chercheuses et chercheurs actifs dans les Hautes écoles spécialisées et universitaires suisses. Un budget de CHF 18 millions a été alloué aux travaux de recherche et au transfert de connaissances. Les projets du PNR 76 sont répartis en quatre champs thématiques : Protection des enfants et des adultes, Mesures et parcours de vie, Droits et pratique juridique ainsi qu'Interdépendances économiques et politiques. La phase de recherche du PNR 76 s'étend de 2018 à 2023. A la mi-2023, les résultats seront publiés dans trois volumes thématiques. La synthèse compacte avec les résultats et recommandations rédigées par le comité de direction du PNR 76 sera publiée à la mi-2024.

Lors des Journées d'étude de la COPMA « 10 ans du nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte », les premiers résultats du PNR 76 seront présentés sous forme de thèses. Un membre de l'autorité et un curateur discuteront de l'importance de ces thèses pour le travail quotidien, par exemple : « Les alliances de travail doivent permettre de mener une vie aussi autodéterminée et responsable que possible », « Le succès du déroulement d'un cas dépend de la compréhension des procédures et des compétences des personnes concernées », « La communication doit être orientée vers le destinataire », « Les visites à domicile doivent respecter au mieux la sphère privée et l'intégrité des familles et individus ».

*Les présentations et d'autres documents des journées seront disponibles  
sur [www.copma.ch](http://www.copma.ch) → Actualités → « Journées d'étude 2022 ».*



## **PNR 76 Assistance et coercition : Aperçu et thèses provisoires**

Alexander Grob, Président du comité de direction PNR 76

**FNSNF**  
SCHWEIZERISCHER NATIONALFONDS  
ZUR FÖRDERUNG DER WISSENSCHAFTLICHEN FÖRSCHUNG

**76**  
NFP **Fürsorge und Zwang**  
Nationales Forschungsprogramm

## **PNR 76 Assistance et coercition Passé, présent, futur**

Trois objectifs

1. Analyse des caractéristiques, mécanismes et effets de la politique et de la pratique suisses en matière d'assistance
2. Identification des causes possibles des pratiques d'assistance portant atteinte à l'intégrité des personnes visées ou permettant de la protéger, au croisement entre ordre social et droits individuels
3. Etude des conséquences des pratiques d'aide sociale sur les personnes concernées

## Quatre champs thématiques du PNR 76

Protection des enfants et des adultes	4 projets
Mesures et parcours de vie	12 projets
Droits et pratique juridique	6 projets
Interdépendances économiques et politiques	7 projets

## Points de contact avec le DPEA — PNR 76

- Traitement de questions substantielles pour les individus
- Assurance du bien et de la protection des personnes vulnérables
- Prise en compte de l'autodétermination

Actrices/acteurs DPEA

Chercheuses/chercheurs PNR 76

Chaque jour, en fonction des cas

A l'aide de méthodes scientifiques

\_ Définir le besoin d'aide

\_ Décrire/analyser l'action

\_ Chercher les meilleures solutions possibles

\_ Expertise, valeurs, intégrer les conditions cadres légales et économiques

\_ Examiner les mesures

**Pilotage & financement en matière de protection de l'enfant — Conférence-débat le 20.9.22 à Berne**  
Inscription possible jusqu'au 12.09.2022 → <http://www.nfp76.ch/de/das-nfp/events>



## Thèse 1

### **Les alliances de travail doivent permettre de mener une vie aussi autodéterminée et responsable que possible**

Projet Préservation et encouragement de l'autodétermination dans la protection de l'enfant  
Direction Roland Becker-Lenz, Haute école de travail social FHNW



## Thèse 2

### **Le succès du déroulement d'un cas dépend de la compréhension des procédures et des compétences des personnes concernées**

Projet Comment les enfants et les parents vivent-ils les actions des autorités de protection de l'enfant ?  
Direction Cottier et Jaffé, UniGE; Schnurr et Biesel, FHNW



## Thèse 3

### **La communication doit être orientée vers le destinataire**

Base Communication des autorités avec les personnes en situation de handicap  
Direction Antener, Travail social, FHNW



## Thèse 4

### **Les visites à domicile doivent respecter au mieux la vie privée et l'intégrité des familles et individus**

Projet Interventions des travailleurs sociaux sous forme de visites à domicile  
Direction Koch, Travail social, FHNW

## Thèse 5

### **En ces temps de forte médiatisation, le personnel des APEA ainsi que les curatrices et curateurs doivent apprendre à gérer l'établissement de rapports négatifs**

Projet APEA : controverse morale sur une réforme institutionnelle  
Direction Sager, Centre de compétence pour le Public Management, UniBE

SNF

PNR 76 Assistance et coercition

## Thèse 6

### **La sensibilisation à la conception personnelle des normes peut minimiser les décisions arbitraires**

Projet Négligence des mineurs : pratiques sociales, hier et aujourd'hui  
Direction Vogel Campanello et Niehaus, Travail social, HSLU; Pédagogie sociale, UniZH

SNF

PNR 76 Assistance et coercition